7-13 ans

UN COIN DE NORMANDIE

MANCHE

Du jeudi 1er au mercredi 14 août 2024

Mer, plage et bonne humeur !

Inscriptions à partir du 4 avril 2024

Situation

Située à l'Est de la baie du Mont Saint Michel, au cœur du terroir normand, la ville de Saint-Hilaire-du-Harcouët possède la labellisation « station verte ».

Cadre de vie

Implanté sur le plateau de La Quibouquière et situé à proximité immédiate du centre-ville de Coutances, le Campus Métiers Nature offre, sur les 13 hectares de son implantation, toutes les clefs pour des séjours de vacances dépaysants. Les jeunes seront logés dans des chambres de 4 à 6 lits spacieuses toutes équipées de douche et lavabos. De nombreuses installations sont à la disposition du groupe : salles d'activités, foyer, gymnase, amphithéâtre, terrain de sport extérieur ainsi que de nombreux espaces naturels extérieurs.

Activités

Char à voile : deux séances encadrées par des professionnels pour permettre aux jeunes de découvrir les bases de cette discipline originaire du Nord de la France.

Voile : deux séances encadrées par des moniteurs diplômés d'un club nautique local pour découvrir le milieu marin, le support de voile en tandem à travers des jeux d'équilibre.

Stand Up Paddle : une séance encadrée par un moniteur diplômé pour découvrir cette discipline très ludique à mi-chemin entre le surf, la planche à voile et le kayak.

Labyrinthe de maïs : les enfants partiront à l'aventure dans un champ de maïs de 50 000m², au coeur d'une aventure étonnante, thématique, pour résoudre les énigmes du labyrinthe.

Visite de Granville : les enfants partiront à la journée pour découvrir la cité Corsaire, ses rues piétonnes, la haute-ville et son port de pêche, puis iront visiter le Musée-Aquarium du **Roc des Curiosités**, et ses 4 galeries thématiques.

Cerf-volant : après un atelier sur le centre pour apprendre à fabriquer son cerf-volant, les jeunes auront la possibilité de le faire voler sur la plage de Coutainville.

Piscine : au programme : bassin sportif, toboggans à eau avec grands virages, le tout dans une eau à 28°C.

Mini ferme et exploitation agricole : les jeunes pourront découvrir pendant leur séjour, l'exploitation agricole gérée par le centre et ses étudiants, le troupeau de vaches normandes peuplant les champs et en apprendre plus sur le fonctionnement et la méthode de traite des vaches.

Nombreuses baignades en mer lors des sorties à la plage.

Randonnée pédestre : à la découverte du patrimoine local et des paysages environnants.

Activités manuelles et **d'expressions**, **grands jeux**.

Veillées à thème chaque soir, selon le planning de l'équipe pédagogique et les souhaits des jeunes.

Le petit + du séjour

De beaux espaces naturels à deux pas du centre-ville.
Chambres spacieuses et bien équipées.

Transport

Le transport en car grand tourisme au départ de Reims.

Tarifs 2024

Tarifs quotidiens (du jour de départ au jour de retour) en fonction des revenus et du lieu du séjour, éligibles aux aides de la C.A.F. Règlement en espèce, chèque, carte bancaire ou ANCV. Disponibles lors de l'inscription.

Extraits des conditions générales d'inscriptions

- Le nombre de places par séjour étant limité la Ville de Reims se réserve le droit de valider en priorité les inscriptions des enfants rémois et parmi ceux-ci, ceux n'ayant pas bénéficié récemment d'un de ses séjours.
- Les programmes d'activités ou sorties indiqués sont susceptibles d'être modifiés en cas d'impondérables ou si toutes les conditions ne sont pas réunies pour la sécurité ou le bien-être des enfants. Ces ajustements ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Seules les personnes référencées dans la fiche sanitaire ou par écrit, ont la possibilité de reprendre l'enfant. Aucun mineur ne sera autorisé à repartir seul (ou avec un mineur) au moment du retour à Reims.
- La Ville de Reims peut être amenée à fermer ou supprimer un séjour pour des raisons indépendantes de sa volonté (nombre d'inscrits insuffisant, raisons de sécurité, contraintes sanitaires…).
- Toute annulation de départ émanant de la famille devra être effectuée par écrit 10 jour au moins avant le départ, au-delà de ce délai aucun remboursement ne sera effectué (sauf motif médical dûment justifié).

Conditions générales de séjours complètes sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

Documents : à fournir OBLIGATOIREMENT (*lors de l'inscription)*

- Notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial
- Pour les non-allocataires : la photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1
- Dossier d'inscription complet et signé (renseignements d'ordre sanitaire)
- Photocopie des vaccinations à jour
- Photocopie de l'attestation de la Sécurité Sociale ou de l'attestation de CMU
- Un acompte de de 5 € pour les séjours à Villers-Allerand et 30 € pour les autres séjours par enfant.

En fonction de la situation :

- Originaux des bons de vacances CAF ou MSA
- Justificatif de la participation éventuelle de l'employeur
- Si prise en charge par le DRED, ou autres organismes, fournir l'attestation.

⚠ *Il n'est pas possible de faire des photocopies au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple et tout dossier incomplet sera refusé.*

Documents spécifiques à ce séjour

- Charte du bien vivre ensemble
- Pass nautique ou attestation de natation conforme à ce Pass (à réaliser en piscine) – disponible sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

Inscriptions : au Guichet Unique Famille 21 rue du Temple

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 18h45
Tram A et B, Bus 11, Citybus : arrêt Boulingrin
Dossier d'inscription sur le site www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances ou sur demande au Guichet Unique Famille - 21 rue du Temple.

03 26 77 78 79
infosloisirs@reims.fr
www.reims.fr/enfance-jeunesse-education/les-vacances

Reims.fr Ville d'effervescences